

Éloge historique de M.
Georges-Louis Phélypeaux
d'Herbault,... archevêque de
Bourges... par M. Blin de
Sainmore,...

Blin de Sainmore, Adrien-Michel-Hyacinthe (1733-1807). Auteur du texte. Éloge historique de M. Georges-Louis Phélypeaux d'Herbault,... archevêque de Bourges... par M. Blin de Sainmore,.... 1788.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

27
L. n. 16212.

É L O G E

H I S T O R I Q U E

DE M. GEORGES-LOUIS

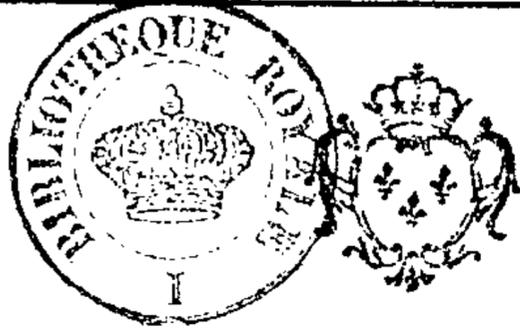
PHELYPEAUX D'HERBAULT,

PATRIARCHE, ARCHEVÊQUE DE BOURGES, PRIMAT DES AQUITAINES, COMMANDEUR-CHANCELIER DES ORDRES DU ROI, SUPÉRIEUR DE LA MAISON ET SOCIÉTÉ ROYALE DE NAVARRE, &c.

PRÉSENTÉ AU ROI,

Par M. BLIN DE SAINMORE, Historiographe de ses Ordres.

Prix 1^{re} 4^s.



A P A R I S.

IMPRIMÉ, sous la direction de M. CLOUSIER, Imprimeur du Roi, par les ENFANS-AVEUGLES, & se vend à leur profit en leur Maison d'Institution, rue Notre-Dame-des-Victoires, N^o. 18; & chez CLOUSIER, rue de Sorbonne.

AVEC APPROBATION, & PRIVILÈGE DU ROI.

I 27 1788.
Ln 16212



AVERTISSEMENT.

*C*E Précis historique de la Vie de feu M. l'ARCHEVÊQUE DE BOURGES, a été composé & imprimé peu de tems après sa mort. Des circonstances particulières dont il est inutile d'entretenir le Lecteur, en ont retardé la publication jusqu'à ce moment-ci.

C'est sans doute honorer la mémoire d'un Prélat si recommandable par sa Bienfaisance & son Patriotisme, que de faire imprimer son Éloge par les Enfans-Aveugles, instruits par M. HAUY & secourus par la Société Philantropique, & d'en consacrer le produit de la vente

*aux progrès d'une Institution aussi Pa-
triotique que bienfaisante & dont le Prélat
avoit vu lui-même l'origine avec le plus
vif intérêt.*





É L O G E
H I S T O R I Q U E
D E M. L' A R C H E V È Q U E
D E B O U R G E S.

Nos tamen hac quocumque modo tibi nostra vicissim

Dicemus, Daphnim que tuum tollemus ad Astra.

V I R G. Buc. V.

LES BONS ROIS, les Ministres Patriotes, les habiles Généraux, les Écrivains distingués, tous ces Hommes extraordinaires qui ont jeté sur leur Siècle une lumière resplendissante, n'ont sans

A

2 ÉLOGE HISTORIQUE

doute pas besoin d'être célébrés au moment où ils paient à la Nature le tribut commun de l'Humanité. Ce qu'ils ont fait d'utile & d'éclatant est sans cesse présent aux yeux de leurs Contemporains ; leur gloire toute entière les accompagne jusque dans le tombeau , & même leur survit long-tems après qu'ils ont disparu. Eh ! que peut pour leur Mémoire un Panégyriste quelque'éloquent, quelque sublime qu'il soit ? Loin de rien ajouter à l'opinion du moment, ne doit-il pas craindre de rester au dessous de leur renommée & d'en affoiblir l'éclat ? Alors il n'appartient donc plus qu'à l'Histoire de transmettre à la Postérité le souvenir de leurs talens & de leurs vertus.

Mais ces Hommes timides & modestes qui, placés sur un moins vaste Théâtre , ont dérobé leur mérite au grand

jour , & n'ont exercé leur bienfaisance que dans le silence & dans l'intimité , n'ont-ils pas acquis également des droits à l'amour , à la reconnoissance & à la vénération de leurs Concitoyens ? Et lorsque ces Hommes souvent si méconnus , si mal jugés & même quelquefois calomniés , viennent à terminer leur carrière , les laissera-t-on confondre avec ces Égoïstes obscurs qui n'ont vécu que pour eux seuls , & dont l'existence & l'anéantissement sont indifférens à l'Humanité ? Laissera-t-on enfouir avec eux dans leur sépulture les titres de leur gloire , & le grand exemple qu'ils ont laissé ? N'est-il pas juste que du moins après leur mort la vérité se fasse entendre & que sa main déchire sur leur tombe le voile qui pendant leur vie cachoit aux yeux de la foule tous les trésors renfermés dans leur âme ?

4 ÉLOGE HISTORIQUE

Un des devoirs les plus doux de la reconnaissance est de révéler ce secret. C'est à elle à forcer enfin l'ingratitude à décerner à ces Hommes modestes & vertueux la récompense qui leur est due.

L'enchaînement des circonstances avoit placé dans cette seconde classe M. l'Archevêque de Bourges que la mort vient d'enlever à sa Famille, à ses Amis dont il étoit adoré, aux malheureux dont il étoit le Père & le défenseur, aux Ordres du Roi dont il a administré pendant 17 ans les finances avec autant de justice que d'intégrité. En attendant qu'une bouche éloquente (1) consacre à sa Mémoire un monument plus digne de lui, qu'il me soit permis de recueillir quel-

(1) M. l'Abbé Fauchet, Prédicateur ordinaire du Roi, Vicaire-Général de Bourges, &c. est chargé de prononcer l'Oraison Funèbre de M. Phélypeaux, dans la Cathédrale du Berry.

DE M. L'ARCH. DE BOURGES. 5

ques traits de cette affabilité , de cette franchise , de cette sensibilité , de cette bonté inépuisable qui formoient le caractère de ce vertueux Prélat! je ne veux d'autre art pour intéresser le Lecteur que le récit exact & fidèle de ce qu'il a fait pour le bonheur de ses semblables , & ce n'est pas ici que la vérité a besoin d'ornemens. C'est en imitant la simplicité du modèle que je puis présenter à ceux qui l'ont connu, un portrait qui leur retrace sa ressemblance. Heureux , si je parviens à faire rendre à sa mémoire une justice que lui refusoit de son vivant la multitude aveugle & superficielle !

Georges-Louis PHÉLYPEAUX D'HERBAULT , étoit né au Château d'Herbault, Diocèse d'Orléans , le 25 Décembre 1729 , de Georges PHÉLYPEAUX , Seigneur d'HERBAULT , Lieutenant pour

6 ÉLOGE HISTORIQUE

le Roi, de l'Orléanois au département de Blois, & de Marie-Anne-Louise DE QUÉROUARTZ d'une des plus anciennes Maisons de Bretagne. La Famille de PHÉLYPEAUX en moins de deux siècles a reçu presque tous les genres d'illustrations, soit par les grandes alliances qu'elle a contractées, soit par les dignités qu'elle a réunies. Elle a fourni dans cet intervalle de tems un grand nombre d'Officiers Généraux, six Chevaliers de Malthe, sept Commandeurs des Ordres du Roi, trois Evêques, deux Archevêques, onze Secrétaires ou Ministres d'État, un Duc héréditaire & un Chancelier de France.

Le jeune PHÉLYPEAUX annonça de bonne heure les plus heureuses dispositions pour l'étude des belles Lettres. Un esprit vif & juste, un jugement sain, un goût sûr & délicat, un cœur droit & sen-

sible , voilà ce que ses Instituteurs remarquèrent en lui & se plurent à y développer. Il avoit d'abord eu un penchant décidé pour la profession des Armes , & il l'auroit suivi, si des arrangemens de Famille ne s'y fussent opposés. Ses Parens le destinèrent à l'État Ecclésiastique, & il sacrifia sans peine son premier penchant à leur volonté. Dès-lors son ardeur martiale se changea en une application opiniâtre à toutes les études convenables à la carrière qu'il alloit parcourir.

A peine eut-il reçu la Prêtrise, que M. le Cardinal de la Rochefoucaud , alors Archevêque de Bourges , le choisit pour son Grand-Vicaire. Peu de tems après, cette Éminence mourut. Le Chapitre, le Diocèse entier demandèrent le jeune PHÉLYPEAUX pour Archevêque; & LOUIS XV , en le nommant, ne fit que céder

8 ÉLOGE HISTORIQUE

au vœu de toute la Province du Berry. Le Brevet du Roi est du 15 Août 1757. Il n'avoit alors que 27 ans. Éloigné de cette aveugle présomption qui accompagne ordinairement la jeunesse, le nouveau Prélat se méfioit de ses forces ; & pour mieux soutenir le fardeau qui lui étoit imposé , il associa à ses travaux les hommes les plus vertueux & les plus éclairés. Ce fut alors qu'il se livra sans réserve à cette affection tendre , à cette sollicitude paternelle qui le firent adorer pendant trente ans du troupeau confié à ses soins. Il se dévoua tout entier à son édification , à son bonheur , à sa prospérité. Il ne l'appeloit que sa Famille ; il ne se trouvoit bien qu'au milieu de ceux qu'il regardoit comme ses Enfants ; & lorsque ses fonctions de Chancelier des Ordres du Roi l'appeloient à Versailles

les

les & le forçoient de les quitter , il n'aspiroit qu'à aller promptement les rejoindre. Pendant les longues souffrances de sa dernière maladie , il n'a témoigné d'autre impatience que celle de retourner auprès d'eux. De leur côté, les Diocésains ne désiroient pas moins de jouir de sa présence , & lorsqu'il s'éloignoit d'eux , ils trembloient toujours de ne plus le revoir. Son absence laissoit un vuide affreux dans toute cette Province, & son retour sembloit la ressusciter.

Le bien que son affection a procuré dans tout le Berry est inappréciable. Ce digne Prélat a perfectionné un établissement formé par un de ses prédécesseurs (2) & destiné à servir de retraite aux Curés vieux & infirmes. Lorsqu'il parvint au Siège de

(2) M. le Cardinal de Gesvres en 1701.

Bourges, cet établissement n'avoit que 4500^{tt} de revenu, M. PHÉLYPEAUX le porta à 20000^{tt}. Il fonda plusieurs Collèges dans les principales Villes de son Diocèse ; il y institua des Bureaux de Charité, & par la manière dont il les fit administrer, il parvint à détruire la mendicité. Il donnoit 6000^{tt} par an au Bureau particulier établi à Bourges. Dans les années de disette & de cherté, sa charité procuroit aux indigens un travail qui les faisoit subsister, & il dépensa en 1769 & 1770 plus de 40000^{tt} pour cette bonne œuvre. Il s'étoit attaché depuis plusieurs années un des plus habiles Élèves de M. Moreau, premier Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris & c'étoit encore dans la vue de secourir les malheureux. Ce respectable Citoyen bien digne de seconder les intentions charitables du

Prélat avoit établi dans le Palais même de l'Archevêché & au Château de Turly une Infirmerie où les Pauvres étoient soignés & nourris aux dépens de M. DE PHÉLYPEAUX; & ces malheureux retournoient chez eux comblés encore de ses bienfaits. Les Infirmes, les Vieillards, les Chefs d'une nombreuse Famille recevoient de sa bienfaisance des secours abondans de toute espèce. Il pensionnoit un grand nombre d'Étudiants dans les Colléges, & de jeunes Demoiselles dans les Couvents. Il dotoit celles qui étoient appelées à la vie Religieuse, & soutenoit au service de pauvres Gentilshommes. Ceux qu'il secouroit étoient les seuls confidens de ses libéralités. La foule des malheureux qui ne devoient leur subsistance qu'à ses largesses, étoit innombrable. Indépendamment de ce qu'il donnoit par lui-

même, il faisoit encore distribuer ses bienfaits par une personne de confiance qui en laissoit ignorer la source à ceux qui les recevoient. Tant qu'il a vécu, ce secret a été gardé inviolablement, & ce n'est qu'à sa mort que le cri douloureux des Infortunés l'a trahi. Le titre de Père de Famille, de Veuve, d'Orphelin lui inspiroit un intérêt auquel il lui étoit impossible de résister. Sa main s'ouvroit par-tout avec son cœur. Sa générosité ne connoissoit de bornes, que celles de sa fortune. Son revenu, qui étoit d'environ 300000^{fr}, ne suffisoit point à sa bienfaisance. Il auroit désiré en avoir encore davantage pour le répandre.

Insouciant pour ses propres affaires, indifférent à ses intérêts, il avoit contracté une espèce d'apathie pour tout ce qui lui étoit personnel. D'ailleurs par sa

constitution , il étoit naturellement peu agissant ; mais étoit-il question de secourir un malheureux , de rendre un service , de procurer quelque genre de bien ? il retrouvoit alors toute son activité , toute son énergie. Rien ne pouvoit arrêter sa course. Il mettoit dans ses démarches une persévérance , une suite , une fermeté qui en assuroient le succès. Jamais l'infortuné ne l'a inutilement imploré. Jamais il n'a fait essuyer un refus. C'est bien de lui qu'on pouvoit dire :

Le Pauvre alloit le voir & revenoit heureux.

Voltaire.

Il ne pouvoit supporter sans émotion le tableau de la misère , & cependant il ne craignoit point de la voir. Il ne rougissoit pas d'aller trouver l'infortune. Il pensoit ce qu'a si bien exprimé un

autre Prélat non moins bienfaisant :

L'aspect des misères humaines
Est plus touchant qu'il n'est affreux ;
Craint-on de voir des malheureux
Lorsqu'on veut soulager leurs peines ?

Le C. de B.

Simple dans ses Habits , dans ses Meubles , dans sa Maison , dans ses Équipages, il réservoir tout aux besoins de l'indigence. C'étoit-là tout son luxe. Après s'être occupé toute sa vie du bonheur de son troupeau , il a encore voulu que sa bienfaisance lui survécût en léguant par son Testament une somme de 60000^{fr} aux pauvres de la Ville de Bourges. On fait avec quelle chaleur, quel courage il défendoit auprès des Ministres les intérêts de la Province ; & l'on n'a point oublié la discussion assez vive qui s'est élevée à ce sujet entre ce Prélat & feu l'Abbé Terray.

Qu'un Prélat s'attire de bénédictions lorsque, Père de son troupeau, il ne fait usage de sa fortune, de ses talens & de son crédit, que pour soulager les malheureux, consoler les veuves, servir d'appui aux orphelins, concilier les esprits, réunir les familles divisées, prêcher la paix & la concorde, défendre les opprimés & ne respirer enfin que pour le bonheur de toute une Province! Un Evêque peut faire dans son Diocèse tout le bien que fait un bon Roi dans ses États. C'est ainsi qu'il retrace sur la terre l'image de la Divinité dont il est un des premiers Ministres. Sa bienfaisance & ses vertus lui donnent des droits immortels à la vénération & aux hommages des cœurs sensibles, & son Empire est d'autant plus assuré qu'il est fondé sur l'amour & sur la reconnoissance.

M. PHÉLYPEAUX ne se bornoit pas à secourir un grand nombre d'individus en particulier, il étendit encore sa vigilance pastorale généralement sur toute la Province du Berry. Comme Archevêque, il eut la gloire de présider pendant neuf ans la première Administration provinciale établie en France. Il a beaucoup contribué par sa douceur, sa justice, sa modération, son humanité à faire réussir cet essai; & ce succès a sans doute fait sentir l'utilité d'en établir de pareilles dans toutes les Provinces du Royaume. Ce fut principalement dans ces assemblées qu'on admira son éloquence, son esprit de conciliation, sa sagacité dans les discussions, la justesse de son esprit, sa sagesse dans les délibérations, son humanité à proscrire la corvée, sa justice dans la répartition des impôts, sa générosité en
offrant

offrant 30000^{fr} pour l'utilité publique , son courage pour défendre & protéger cet établissement patriotique. Tous les Membres de ces Assemblées appelés à partager avec lui les travaux glorieux qu'exige la prospérité générale du Berry peuvent en rendre témoignage. M. l'Archevêque de Bourges poussa le scrupule & la délicatesse jusqu'à n'avoir jamais voulu , malgré les plus fortes sollicitations , nommer un de ses Grands-Vicaires (3) pour Député du Clergé à cette Administration , de peur qu'on ne crût qu'il cherchoit à s'affurer des suffrages.

M. le Duc de Charost , dont

(3) Il est vrai que M. l'Abbé Marchand a été nommé Député du Clergé à la première Assemblée ; mais ce fut malgré M. l'Archevêque qui s'y est constamment opposé.

l'existence & la fortune font également consacrées à faire le bien , assistoit à ces Assemblées comme Député de la Noblesse. Les deux premiers Ordres de la Province ne purent jamais réunir pour Chefs deux hommes plus propres à inspirer la confiance aux malheureux dont ils stipuloient les intérêts. En effet il s'établit entre le Prélat & le Pair de France , la plus heureuse rivalité pour coopérer au soulagement des pauvres & à la prospérité du Berry.

Digne héritier du nom & des vertus de l'immortel Sully , l'un proposa des moyens peu dispendieux de former un Canal qui joindroit l'Allier au Cher , & , par un travail considérable , démon-

quoique ce Grand-Vicaire étoit son plus intime ami. Ce furent les Membres de l'Administration qui firent ce choix qui , une fois fait , resta jusqu'à la mort de cet Ecclésiastique.

tra l'importance de cette entreprise pour le Commerce du Berry, & l'influence qu'elle auroit dans les Provinces circonvoisines.

L'autre excita, par des encouragemens sans nombre, toutes les différentes branches d'industrie. Il fit à ses frais venir d'Espagne & de Barbarie une grande quantité de Bêtes à laine de la plus belle espèce; & fit construire, sur un nouveau plan, des Bergeries propres à les préserver d'une infinité de maladies. C'est encore à ses frais que le Prélat encouragea & perfectionna, par des essais multipliés, les ressources de l'Agriculture. Il fit acheter en Angleterre des graines pour former des prairies artificielles, & il distribua de tous côtés celles dont le succès étoit le plus assuré. Il ne perdit jamais de

vue aucun objet d'utilité publique , & il y consacra des sommes considérables. Il excita par son exemple le Clergé à offrir des contributions volontaires ; tous les Ordres s'empresèrent d'imiter cette conduite généreuse , & ces différentes souscriptions produisirent un fonds suffisant pour les entreprises les plus utiles.

La suppression générale des Corvées fut entreprise en 1775 & elle échoua ; car malheureusement il n'est que trop commun de ne rencontrer que des obstacles à faire le bien tandis qu'on trouve tant de facilités à faire le mal. M. l'Archevêque de Bourges & M. le Duc de Charost , secondés par tous les Membres de cette Administration & particulièrement par M. Dumont Procureur du Roi au Bureau

des Finances de Bourges , eurent la gloire après les ^{plus} mûres délibérations & par les plus sages mesures , de faire adopter à tous les Ordres du Berry cette suppression désirée , & cette tentative profondément méditée & exécutée avec douceur réussit à la satisfaction générale. C'est à peu près dans ces termes qu'en parle un (4) de nos Administrateurs les plus éclairés.

Ce devoit être un spectacle bien noble & bien touchant , de voir les Chefs de ces deux premiers Ordres également sensibles à l'infortune des malheureux Habitans des Villes & des Campagnes , non - seulement établir avec équité la répartition des impôts proportionnellement aux propriétés

(4) M. Necker , dans son Livre intitulé de l'*Administration des Finances* , Tom. II , pag. 214 , Edition in-12.

& se taxer eux-mêmes volontairement à la plus forte cottifation , mais encore payer de leur bourse pour ceux qui n'étoient pas en état de le faire. Rien de plus rare que ce concours heureux. Plût au Ciel que les Administrations de ce genre que le Roi vient d'établir dans les différentes Provinces de son Royaume , fussent dirigées avec le même esprit d'équité , de défintéressement & d'humanité , & que les Membres qui y seront appelés prissent pour modèle le généreux dévoûment de M. l'Archevêque de Bourges & de M. le Duc de Charost ! Rien , ce me semble , ne seroit plus propre à régénérer la Nation & à réveiller dans tous les cœurs ce Patriotisme que la corruption des mœurs , l'égoïsme le plus funeste & je ne fais quel esprit inquiet

& remuant paroissent avoir assoupi depuis long-tems. Avec quels transports de tendresse & de joie les Peuples ne béniroient-ils pas l'auguste Souverain qui leur accorde de pareils bienfaits, & les généreux Coopérateurs qui secondent si bien ses intentions paternelles.

M. PHÉLYPEAUX avoit des connoissances très-étendues & très-variées. Ceux qui l'ont peu vu, ne lui soupçonnoient pas une érudition si prodigieuse; il parloit & écrivoit parfaitement sa Langue; il favoit très-bien le Latin, le Grec, l'Italien, l'Espagnol, l'Anglois & l'Allemand; il entendoit même passablement l'Hébreu. Les principaux évènements de l'Histoire sacrée & profane lui étoient familiers. Il connoissoit supérieurement la Littérature ancienne.

& moderne. Sa mémoire étoit des plus heureuses , & il n'a jamais oublié ce qu'il avoit appris. Il favoit par cœur les meilleurs modèles de l'Antiquité. Horace & Virgile étoient ses Poètes favoris ; & lorsque ses Amis vouloient lui faire réciter des morceaux de ce dernier , ils feignoient d'être organisés de manière à ne pas sentir la supériorité qu'on accorde à ce Prince des versificateurs , & de lui préférer des Écrivains modernes ; alors le Prélat s'échauffoit & déclamoit avec autant de chaleur que de sensibilité l'Épisode d'Aristée dans les Géorgiques , le Sac de Troye , la descente d'Énée aux Enfers , l'amitié de Nifus & d'Euriale dans l'Énéide. Son enthousiasme faisoit passer dans l'âme des auditeurs toutes les beautés du Poète , & l'on voit

voit par le choix des morceaux que son goût n'admettoit que l'excellent.

Si l'on veut avoir une juste idée de sa sensibilité & de sa manière d'écrire, qu'on lise la lettre qu'il adressa à tous les Curés de son Diocèse, au moment où il perdit un de ses Grands-Vicaires auquel il étoit attaché depuis sa jeunesse. Il est impossible de la lire sans être ému jusqu'aux larmes. Son âme s'y exhale toute entière ; le sentiment le plus tendre & le plus douloureux respire dans cet écrit Pastoral. Profondément affecté de cette perte, il s'abandonne aux mouvemens de son affliction, & veut la faire partager à tout ce

(5) M. l'Abbé Marchand, Docteur de la Maison de Navarre, Vicaire-Général, Chanoine & grand Archidiacre de l'Eglise de Bourges, Abbé de Lorroy, &c. mort le 3 Avril 1785, dans la soixante-unième année de son âge. J'ai beaucoup connu cet Ecclésiastique, & il étoit digne à tous égards de l'amitié & des regrets du bon Archevêque.

qui l'environne. C'est la douleur la plus attendrissante exprimée avec cette noble simplicité, cette onction douce & pénétrante qui fait le charme des ouvrages de Virgile, de Racine & de Fénelon ; mérite aujourd'hui si rare & si méconnu. C'est un Chef-d'œuvre de style & de sentiment.

Dans cette lettre il appelle celui qu'il regrette, son ami le plus tendre & le plus éclairé. *Sa mémoire*, dit-il en s'adressant à ses Diocésains, *nous fera souvent verser des larmes ; mais si vous y mêlez les vôtres, vous en adoucirez l'amertume. Ô mes Enfants ! la tristesse d'un Père est un sentiment que toute sa Famille partage, & celui que nous pleurons aujourd'hui, s'est acquis des droits à votre amitié, à votre estime & à votre reconnoissance.*

Laissez-moi croire , dit-il plus loin , pour augmenter ma douleur & mes regrets , que ce digne ami étant la moitié de moi-même , se croyoit responsable de mes obligations & vouloit me transporter le mérite de tout ce qu'il faisoit. Un attachement si pur ne pouvoit être payé que par la reconnaissance la plus vive. Que mon cœur étoit satisfait en lui en offrant le tribut ! & si mon âme s'enfonce aujourd'hui dans la douleur , en traçant son éloge , cette douleur même a des charmes.

Avec quel intérêt , quelles couleurs touchantes ne peint-il pas cet ami ! Avec quelle modestie ne parle-t-il pas de lui-même ! Il regarde comme une faveur signalée du Ciel le moment où il a fait sa connoissance. Fondant en larmes aux pieds de son lit , lorsqu'il

le vit près d'expirer , il le conjuroit de ne point l'oublier dans l'autre vie ; & le mourant de son côté avoit adressé au Prélat un écrit qu'il ouvrit après sa mort , & dans lequel il l'affuroit que , s'il pouvoit trouver grace au Tribunal de Dieu , il solliciteroit l'Éternel de ne point séparer pour toujours deux cœurs si tendrement unis pendant leur vie. C'est ainsi que M. PHÉLYPEAUX ressentoit l'amitié & favoit l'inspirer.

S'il écrivoit avec sensibilité , il s'exprimoit encore avec plus de grace & d'éloquence , sur-tout lorsqu'il étoit excité par un grand objet : alors ses yeux & sa physionomie s'animoient tout-à-coup ; les mots , les expressions venoient se placer naturellement dans sa bouche ; les tours , les figures s'entassoient rapidement. Par la

force de ses raisons , par la noblesse & la clarté de son éloquence il entraînoit tous les suffrages ; & ce qui doit surprendre encore davantage , c'est qu'il n'étoit jamais plus éloquent que lorsqu'il n'étoit pas préparé. La persuasion couloit de ses lèvres ; & l'avis qu'il propofoit devenoit presque toujours celui de ses auditeurs. J'en appelle à tous ceux qui ont assisté avec lui , soit dans les différentes commissions dont il a été chargé , soit à la tête de ses Curés lorsqu'il les exhortoit , soit dans les Assemblées Provinciales du Berry qu'il présidoit , soit dans celles du Clergé lorsqu'il y étoit appelé , soit dans les Chapitres de l'Ordre du Saint-Esprit , soit enfin dans la Société Philantropique dont il étoit un des Membres les plus zèlés.

Il faisoit un cas particulier des Gens de Lettres. Il seroit difficile d'apprécier leurs productions avec plus de justesse & de goût. Il honoroit sur-tout les Littérateurs qui réunissent les talens & l'honnêteté. En plaignant les écarts de quelques-uns de nos Écrivains célèbres, il ne rendoit pas moins justice à la supériorité de leur génie. Il étoit loin d'approuver la persécution qu'on s'est quelquefois permise contre plusieurs d'entre eux. Il auroit désiré qu'on eût plutôt cherché à les ramener par les égards & par la douceur ; & personne, j'ose le dire, n'étoit plus propre que lui à y réussir. Sa piété étoit vive & sincère, mais éclairée & sans fanatisme. Il ne perdoit jamais de vue que l'Épiscopat & le Sacerdoce sont des Ministères de paix & de con-

ciliation. Il favoit trop bien que les armes de la Religion ne font ni les glaives , ni les poignards , ni les suplices ; mais la persuasion , l'humanité , l'oubli des injures , le pardon des fautes. Il a gouverné son Diocèse avec tant de douceur , qu'il seroit difficile de citer pendant l'espace de 30 ans deux exemples de sévérité. Indulgent pour les foibleffes des autres , sa vertu pardonnoit aisément les injustices qu'il éprouvoit personnellement. Il réservoit son indignation pour les vices qui décèlent la bassesse & l'envie de nuire. Un Particulier dont la mission étoit de prêcher la tolérance & la charité , crut l'obliger & se faire valoir en venant l'informer qu'un homme auquel il cherchoit à être utile , professoit le Calvinisme. *Qui vous demande*

cela, répartit le Prélat irrité ? Je ne veux pas le savoir. Est-ce à vous à faire le vil métier de délateur ? Sortez, poursuivit-il en le conduisant vers la porte, & ne paraissez jamais devant moi.

Tous les malheureux pouvoient indistinctement compter sur ses bienfaits ; mais il n'accordoit son estime qu'à ceux qu'il croyoit la mériter. L'honnêteté, la droiture bien constatées étoient auprès de lui la recommandation la plus efficace. Pour les servir, il franchissoit tous les obstacles. Aucune espèce de considération ne ralentissoit son zèle. C'est à ces titres qu'il avoit accordé toute son estime & sa confiance à M. Mélin, Intendant des Ordres. *Si dans chaque département, disoit-il, il se trouvoit un seul homme aussi intègre, aussi instruit, aussi ferme,*
les

*les intrigants seroient bientôt éconduits
& les honnêtes gens obtiendroient une
prompte justice.*

Il est impossible de pousser plus loin la bonté, l'affabilité, la prévenance même. C'eût été un supplice pour lui de se voir forcé d'annoncer une chose désagréable ou rigoureuse. Personne ne savoit obliger avec plus de grace & plus de noblesse. Personne ne craignoit tant de blesser la délicatesse des autres & n'avoit plus l'art de ménager leur amour-propre. Il n'avoit point la politesse glaciale de ces hommes en place qui craindroient de se compromettre, s'ils devenoient aimables, ni la puérile vanité de ces Nobles superbes qui, pour cacher leur impuissance, affectent des dehors importants & mystérieux, & qu'on n'eût jamais remarqués sans leurs

* E.

airs insultans & dédaigneux. Cependant, lorsqu'il le falloit, personne n'avoit plus de noblesse & de dignité. Il ne confondoit point la hauteur avec une noble fierté; convaincu que la hauteur annonce une âme sèche, un esprit étroit & ne fait que jouir des humiliations qu'elle cause, il favoit qu'au contraire la fierté est la vertu des âmes élevées, qu'elle ne va jamais sans de grandes qualités, & qu'elle se borne à ne point souffrir d'humiliations sans en faire effuyer; en un mot il favoit trop bien que les égards qu'on accorde aux autres sont la seule manière d'en obtenir. C'est d'après ces principes qu'il me faisoit l'éloge d'un Seigneur qu'il aimoit & que j'étois à portée de voir souvent. — *Oui Monseigneur*, lui répliquai-je, *malgré sa naissance & ses titres*

il a trouvé le secret d'être aimé généralement. — Oh ! vous avez bien raison , reprit le Prélat, *ce n'est ni le rang , ni la noblesse , ni le pouvoir qui nous font aimer ; c'est la bonté , la bienfaisance , l'affabilité. Aussi on n'a jamais été plus accessible. Sa porte , son oreille , son cœur étoient ouverts à ceux qui avoient affaire à lui. Avec ses inférieurs , il oublioit aisément son rang , ses dignités ; ce qui est sans doute le moyen le plus noble d'en faire ressouvenir. Incapable de duplicité , il ne pouvoit la soupçonner dans les autres. Son commerce étoit sûr. Il ne laissoit rien transpirer du secret qui lui étoit confié. La franchise de ses manières , son abord ouvert & gracieux inspiroient , la confiance. Tout le monde étoit à l'aise avec lui. On s'inginoit , en lui parlant , ne converser qu'a*

vec son ami. Enchanté de son amabilité, pénétré de sa cordialité, de sa bonté, on étoit tenté de se jeter à son cou & de l'embrasser (6) : on ne le quittoit qu'avec regret. Convaincu que le rang, les titres, l'élévation ne sont que des obligations plus étroites de faire le bien, il se croyoit toujours assez grand, lorsqu'il pouvoit être bon. Les deux anecdotes suivantes acheveront d'en convaincre le Lecteur.

Lorsque M. Chérin, (7) Généalogiste des Ordres, se vit au lit de la mort & prêt à recevoir le Viatique,

(6) Un jour, enthousiasmé de ses manières affectueuses, on lui dit : Monseigneur, je suis bien fâché que vous soyez un si grand Prélat ; — Pourquoi, reprit-il ? — c'est que je vous embrasserois de bien bon cœur. — Eh bien, poursuivit-il avec bonté, contentez-vous ?

(7) Mort le 21 Mai 1785.

il pria M. l'Archevêque de Bourges de vouloir bien y assister. Le Prélat, sans hésiter, se rendit aussi-tôt chez le mourant. Celui-ci lui recommanda son Fils à qui il ne laissoit qu'une fortune bornée & qu'il avoit élevé pour lui succéder. M. PHÉLYPEAUX fit tout ce qui dépendoit de lui pour consoler & tranquiliser le malade ? En sortant, il prit le jeune homme par la main & lui dit les larmes aux yeux : *Mon cher ami, vous avez pour Père un bien honnête homme, ne l'oubliez jamais ; & quand vous occuperez sa place, faites revivre sa droiture & son courage.*

Il cherchoit depuis quelque-tems une place pour une personne qui l'intéressoit. Il en découvre une, la demande, l'obtient, se rend chez son protégé qui avoit changé de demeure ;

il vole auffi-tôt à celle qu'on lui indique , le trouve , le fait monter dans son carrosse & revient l'installer lui-même.

Il croyoit difficilement le mal & revenoit avec plaisir des impressions défavantageufes qu'on lui avoit fuggérées Un jour il me parloit d'un jeune homme , intéreffant à tous égards , & dont je connoiffois la droiture & la capacité , & il m'en parloit d'une manière peu conforme aux fentimens que je lui avois connus pour ce même fujet. Je m'apperçus qu'on avoit voulu le deffervir. J'eus le courage de le défendre , & , pour mieux éclairer le Prélat , je lui propofai de comparer la conduite du jeune homme avec celle de fes détracteurs. Enfin je lui rappellai des circonftances très-touchantes

qui devoient déterminer sa sensibilité. Le Prélat attendri aux larmes , se lève , m'embrasse & me remercie de lui avoir deffillé les yeux. A peine fus-je sorti , que le jeune homme se présenta & fut accueilli de la manière la plus amicale. Le Prélat , par les caresses affectueuses dont il le combla , sembloit vouloir lui faire oublier un moment d'erreur. Depuis il n'a plus varié à son égard , & a tout fait pour son avancement.

Comme Archevêque , comme Chancelier des Ordres du Roi (8) , M. PHÉLYPEAUX étoit très-jaloux de ses

(8) Ce fut le premier Avril 1770 , que M. l'Archevêque de Bourges prêta ferment entre les mains de Louis XV , pour la Charge de Commandeur-Chancelier des Ordres du Roi. Il succédoit à M. le Comte de Saint-Florentin, son parent, mort Duc de la Vrillière. C'est aujourd'hui M. de Lamoignon , Garde des Sceaux de France , qui succède dans la même Charge à M. l'Archevêque de Bourges. Que ne doit-on pas attendre du descendant de cet illustre

prérogatives & les défendoit avec chaleur. Souvent même par son courage il est parvenu à déconcerter les batteries de l'intrigue & faire avorter les entreprises du crédit. Il regardoit ses places comme un dépôt qui lui étoit confié & qu'il devoit rendre tel qu'il l'avoit reçu. Autant il étoit attaché à ses droits , autant il étoit circonspect à ne point empiéter sur ceux des autres , & lorsqu'il se trompoit sur les siens, il cédoit de bonne grace aux raisons solides qu'on lui donnoit. Feu M. le Comte de Vergennes vers le

Magistrat qui a été l'ami de tous les Grands Hommes de son siècle , & qui a mérité d'être célébré de son vivant par Boileau , & après sa mort par Fléchier ; enfin du plus proche parent de ce Ministre vraiment Patriote & Philosophe , à qui on attribue dans ce moment un ouvrage plein de sagesse & d'humanité en faveur des Protestans !

commencement

commencement de 1777 en m'attachant à l'Ordre du Saint-Esprit, m'avoit engagé à faire un travail particulier sur la Charge de Secrétaire-Commandeur, dont ce Ministre étoit alors titulaire. M. l'Archevêque de Bourges en fut instruit, & me pria de lui communiquer mon manuscrit. Quoique je fusse que je combattois quelques-unes de ses prétentions, je n'hésitai pas à me rendre à son invitation. En parcourant mon écrit, il reclama, comme Chancelier, des droits qu'il croyoit lui appartenir. Je lui opposai mes raisons. Il les combattit avec chaleur; j'insistai avec respect & pourtant avec courage. Je lui détaillai une foule d'exemples & d'autorités qui décidoient la question. Un autre que lui seroit resté dans son

opinion , m'auroit témoigné de l'humour , & n'auroit laissé échapper aucune occasion de me faire éprouver son ressentiment. Mais le Prélat se rendit à mes objections , convint qu'il s'étoit trompé , & me dit : *Monsieur , vous défendez bien chaudement ceux qui vous confient leurs intérêts , & je suis fort-aise de vous connoître ce caractère-là !* & il me retint pour passer avec lui le reste de la journée. Depuis cette époque , il n'a cessé de me combler de marques d'estime , de confiance , & même , j'ose le dire , d'amitié. La première fois qu'il revit M. le Comte de Vergennes , il n'eut rien de plus pressé que de lui parler de moi avec éloge.

Ce fut vers le milieu de l'année dernière qu'étant à Bourges , M l'Archevêque éprouva des étouffemens suivis

d'affoupiffemens continuels qui inquiétèrent ses amis (9). On le détermina à venir à Paris pour consulter sur son état les gens de l'art. On craignoit une hydropisie. Quelques remèdes en firent disparoître les symptômes & le soulagèrent un moment ; mais il ressentoit toujours un mal-aïse, & sa santé déperissoit visiblement. On lui conseilla d'aller pendant l'été dernier respirer l'air de la Campagne. Il se rendit à son Château d'Herbault où il jouit de quelque intervalle de santé ; on se flattoit même de le réchapper. Lui seul voyoit avec sérénité approcher le terme de sa carrière , & ne dissimuloit son état que

(9) Ce fut dans une des Assemblées de l'Administration Provinciale, que la première attaque lui prit, & quoiqu'il fût très-indisposé, il ne voulut jamais quitter pour aller se faire soigner.

pour ne pas affliger tout ce qui l'entouroit. Il se propofoit de retourner dans fon Diocèfe ; mais fes parens & fes amis craignant que l'air humide de cette Province ne fît empirer fon mal , s'opposèrent à fon defir , & le ramenèrent à Paris. Il y arriva le mercredi 19 Septembre de cette année. Pendant deux jours il fe fentit affez bien pour ranimer les efpérances ; mais la nuit du vendredi & celle du samedi fuivant furent très orageufes. Le dimanche , 23 du même mois , vers les 3 heures de la nuit , la gangrène fe manifesta à un de fes pieds , & fit des progrès fi rapides que le même jour , étant affis dans fon fauteuil & venant de réciter fon Bréviaire , vers les 9 heures du matin , il expira en parlant , fans convulfions

& sans agonie. Sa vie a été paisible & sa fin fut douce.

La mort du Juste est le soir d'un beau jour.

Qu'on se figure dans ce moment la consternation que ce triste événement répandit dans toute sa Maison ! Ses parens , ses amis , ses domestiques , dont il étoit adoré , furent frappés en même-tems comme d'un coup de foudre. Quel spectacle sur-tout pour M^{me}. la Marquise de Flamarens , sa Nièce ! Orpheline dès l'enfance , il lui avoit servi de Père , & elle lui a été toujours tendrement attachée. Elle lui a prodigué de tout tems les soins les plus touchans & n'a pas voulu le quitter d'un seul instant pendant sa maladie. Accablée d'une longue suite de veilles qu'elle avoit passées près de lui dans ses derniers momens , épuisée de fati-

gues & d'inquiétudes , elle ne put supporter un assaut aussi imprévu. Tant de coups à la fois furent au-dessus de ses forces ; elle tomba malade , & a été obligée de garder le lit assez long-tems.

Il fut enterré le lendemain au soir à Saint-Sulpice , sa Paroisse. Dans le Cortége nombreux qui accompagnoit sa pompe funèbre , j'ai vu la plus grande partie des assistans fondre en larmes. Ce n'étoit point l'ambition qui gémissoit de voir avec lui ses espérances renversées ; c'étoit l'attachement , l'amitié , la reconnoissance , la vénération qui regrettoient dans M. l'Archevêque de Bourges , le respectable objet de leurs plus tendres affections.

On devine aisément la désolation de tout son Diocèse lorsque la nouvelle

de sa mort s'y fut répandue. On ne voyoit de tous côtés que des larmes : on n'entendoit que des cris & des sanglots. C'en est donc fait, s'écrioit-on, nous ne verrons donc plus notre bon Archevêque ! Les malheureux, d'une voix lugubre, redemandoient au Ciel un ami, un consolateur, un Père tendre. Ce fut un deuil universel.

M. PHÉLYPEAUX étoit d'une taille médiocre, à laquelle son extrême embonpoint nuisoit encore. Son regard avoit de la douceur ; sa physionomie étoit sereine & riante ; son teint frais & coloré (10). Sa constitution pa-

(10) On peut voir un Portrait fort ressemblant de M. l'Archevêque de Bourges dans le magnifique Tableau que M. Doyen a exécuté, & qui représente la réception de Louis XVI faite à Reims le 13 Juin 1775, dans la Grande-Maîtrise des Ordres de Saint-Michel & du Saint-Esprit.

roissoit robuste. Pendant 11 ans que je l'ai suivi, je lui ai connu quelques incommodités passagères & pas une maladie. Sa modestie & son extrême timidité lui donnoient quelquefois un air embarrassé. On eût dit qu'il faisoit, pour cacher ses qualités, ce que tant d'autres font pour masquer leurs défauts. Avec la politesse d'un homme bien né, il avoit une bonhomie charmante. Dans la Société, il n'avoit aucune espèce de prétention. Au milieu de ses amis, il se livroit à une gaieté douce & aimable. Il favoit beaucoup d'anecdotes; les racontoit agréablement & ne se répétoit jamais. Sa facilité pour le travail étoit incroyable. En un mot, sa conduite inspiroit la vertu & sa personne la faisoit aimer.

J'ignore s'il a eu des foibleffes;
mais

mais elles n'ont pu être que celles d'un excès de sensibilité ; & le Ciel même est indulgent pour tout ce qui vient d'une pareille source. Quelles faiblesses d'ailleurs ne feroient pas effacées par tout le bien qu'a fait ce Prélat adorable & par les vertus qu'il a rassemblées !

Proche Parent de deux Ministres puissans , il n'a jamais fait usage de son crédit ni pour augmenter sa fortune , ni pour nuire ; il ne s'en est servi que pour obliger & faire le bien.

Les sentimens dont ce respectable Archevêque m'honorait , vivront éternellement dans mon cœur. Ses bontés me feront toujours présentes. Je n'oublierai jamais la manière noble & gracieuse dont il m'annonça , lorsque je m'y attendois le moins , que le Roi

avoit bien voulu me nommer Historiographe de ses Ordres , ni tout ce qu'il me dit d'obligeant dans cette circonstance (11). Loin de se faire valoir , il s'étudioit à cacher la part qu'il avoit à cette grace ; & même sa joie auroit fait croire qu'il me remercioit d'un service que j'aurois pu lui rendre. Je tentai à plusieurs reprises de lui témoigner combien j'étois touché de ses bontés ; il m'interrompit sans cesse par des questions étrangères à mon objet ; & , quelque effort que je fisse , il me fut impossible de me faire entendre : je fus contraint de renfermer en moi-même les transports & les expressions de ma juste sensibilité. Hélas !

(11) Je ne fais pas , me dit le Prélat , si je vous fais plaisir ; mais je suis bien sûr d'en faire à tous ceux qui vous connoissent.

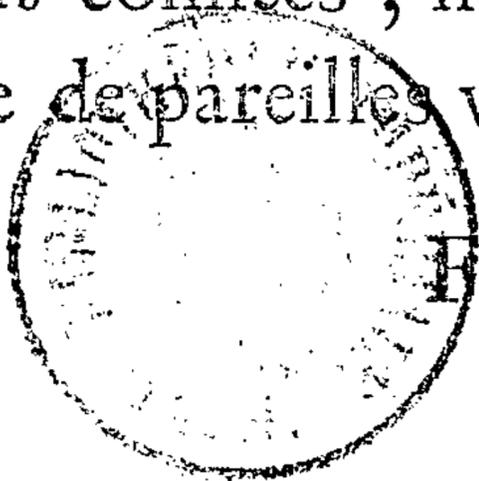
j'étois loin de prévoir alors que , chargé par son entremise d'écrire l'Histoire de MM. les Chevaliers & Commandeurs de l'Ordre du Saint-Esprit , son éloge seroit le premier que je dusse publier. Ah ! si des foibles écrits que j'ai mis au jour , il m'étoit permis de désirer qu'il en parvînt un à la Postérité , ce seroit celui-ci où je viens de déposer au pied de son Tombeau l'hommage de ma reconnoissance , l'amertume de mes regrets & le souvenir de ses vertus ! J'ose espérer que l'estime dont il m'honoroit pendant sa vie , me défendra même encore après sa mort.

Dans le moment où le sentiment de la reconnoissance devient plus vif & plus fort par la privation de l'objet qui l'a fait naître ; où la Famille de PHÉLYPEAUX est éteinte dans la Personne

de M. l'Archevêque de Bourges (12) ; où l'on ne peut soupçonner d'aucune espèce de vue d'intérêt le tribut libre & pur que je rends à sa cendre , je m'abandonne à la douloureuse consolation d'entretenir le Lecteur du Prélat adorable dont la perte m'est si sensible ; & , dans l'excès de mon affliction , je suis bien sûr de l'avoir peint tel qu'il étoit. Oui , dans ce portrait , quelque avantageux qu'il paroisse , je proteste n'avoir rien déguisé ni rien exagéré. C'est entre ses mains , qu'à Dieu & au Roi j'ai juré d'être fidèle à la vérité en écrivant l'Histoire ; ne l'ayant point flatté de son vivant , feroit-ce

(12) Il ne reste plus de cette Famille illustre que Madame la Marquise de Flamarens , & Mademoiselle Phélypeaux , âgée d'environ cinq à six ans , toutes deux nièces de M. l'Archevêque de Bourges , l'une fille de sa sœur & l'autre de son frère. M. l'Archevêque en étoit le dernier mâle.

DE M. L'ARCH. DE BOURGES. 53
en faisant son éloge funèbre que je voudrois manquer à mes sermens? Oui, je jure encore à son Ombre de ne jamais les enfreindre. Puissai-je, en remplissant les fonctions honorables qui me sont confiées, ne rencontrer à l'avenir que de pareilles vertus à publier!



F I N.

APPROBATION.

J'AI LU, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Ouvrage intitulé : *Éloge Historique de M. l'Archevêque de Bourges, Chancelier des Ordres du Roi &c^a. par M. Blin de Sainmore, Historiographe des mêmes Ordres.* Le sujet & la manière dont il est traité, sont également intéressants. A Paris, ce 26 Novembre 1787.
DE SAUVIGNY.

Le Privilège du Roi se trouve aux Œuvres de l'Auteur.

A V I S.

Les Chefs ou Descendans des Maisons qui ont eu des Commandeurs de l'Ordre du Saint-Esprit, sont priés d'envoyer incessamment à *M. BLIN DE SAINMORE, Historiographe des Ordres du Roi, rue des Francs-Bourgeois Saint-Michel, N° 133, francs de port*, les anecdotes ou faits particuliers qu'ils pourroient avoir, concernant leurs Parens honorés de cet Ordre.

Il se propose de continuer cette Histoire où feu M. de St. Foix, son prédécesseur, l'a laissée. En conséquence le travail dont il s'occupe, comprendra les Commandeurs reçus par Louis XIII, Louis XIV & Louis XV, & commencera par les Maisons de Condé, de la Rochefoucaud, de Gondy, de Déchaux, de l'Étang, de l'Aubespine, d'Espinau-Saint-Luc, Gaston d'Orléans, de Soissons, Lorraine, Vendosme, Valois d'Angoulême, Montmorency, Crussol-d'Uzès, Luynes, Rohan-Rochefort, Bellenegreville, du Bellay, Créqui, Filhet, Béthune-Charost, Coligny, la Guiche, Dubec, Pardaillan, Schomberg, Bassompierre, Bourdeilles, d'Ornano, Bauffremont, Potier de Tresmes, d'Angennes, Crevant, Vignolles, Gramont, Caumont, Mitte, la Madeleine, Chaulnes, Varigniez, Brichanteau-Nangis, Vivonne, Cocheilet, l'Hopital, Souvré, la Marck, la Vieuville, d'Aloigny, Saint-Lary,

Rohan-Marigny , Silly , Budos , d'Estampes , d'Albret , Bonne , Coeffier-d'Effiat , Richelieu , Nogaret , Rébé , d'Escoubleau-Sourdis , Longueville , Valois-d'Alets , la Trimouille , Lévis , Coffé-Briffac , Clermont-Tonnerre , d'Estrées , Nettancourt , Seneclerre , Pompadour , Néelle , Simiane , Lannoi , Nagu , Maillé , Gallard de Béarn , Noailles , Baylens , la Vallée-Forest , Livron , Polignac , d'Arpajon , Vignerot , la Porte , Rochechouard , d'Aumont , Tournon , Moy , Damas , Gelas de Voifins , Baudan-Parebère , Monchy , Duplessis , Liancourt , Grimaldi-Monaco , Bullion , le Jay , Segulier , Pot de Rodes , Lomenie de Brienne , Beauclerc , Phélypeaux , Brulart de Sillery , Morant , Bouthillier , Potier de Sceaux , Duret de Chevry , de Mesmes &c.

Il prévient qu'il ne fera usage que des faits & anecdotes certifiés & signés par des personnes connues. Toute la Noblesse est sans doute intéressée à consigner dans cette Histoire les faits mémorables qui font honneur à chaque Maison.

On ne retirera point de la Poste les paquets qui n'auront pas été affranchis.



